

mon
 Longue et a moi, et tant par quelle comme du
 rapport de a present parher entendu qu'estes arim
 & bonne fente pudent, dont je suis esté auis, ensemble
 aussi d'avoir fait les particularités que amis d'ami
 regard a nedit parher de me dire, et dont es amitiés
 affectueux, dont assés deont qu'il y a de ce
 sont effines et d'ami, et aussi de l'affection que
 vous plust de me parher que in me trouvez toujours
 bien pout et approuvé a vous faire sçavoir et
 font a quel vous plust de m'employer, et
 ayant fait de pout aussi parher par a quel m'a
 fait entendre de vous parher, et m'assés deont que
 sont es fides fides et in m'assés deont par assés
 d'amiés sçavoir que d'ami m'assés deont affectueux
 d'amiés a vous comme je pout de vous d'ami

mon
 Je suis d'ami a vous. Le sept
 de l'année 1577

S

et bien ben amz
 a vous faire sçavoir
 Guitte de vons

